

Le comité de direction élargi de l'établissement

Note à l'attention des élus du Conseil d'administration : valeur ajoutée et équilibres proposés dans le cadre de l'élection des personnalités qualifiées extérieures du Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil d'administration,

En application de l'article 13 des statuts de l'Université Paris-Saclay et de l'article 10-1 du règlement intérieur, il vous est demandé de vous prononcer sur les propositions du comité de direction élargi de l'établissement quant aux personnalités qualifiées extérieures (PQE) qui viendront compléter la composition du Conseil d'administration.

1. Liste de deux collectivités territoriales

Dans le cadre des interactions nombreuses avec nos partenaires territoriaux et du maillage territorial sur lequel est installée l'Université Paris-Saclay, le Comité de direction de l'établissement a validé lors de sa réunion du 25 octobre 2023 la proposition de désigner les collectivités suivantes :

- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)
- Communauté d'agglomération de Paris-Saclay (CPS)

Il vous est demandé de vous prononcer sur cette liste de deux collectivités territoriales, ces dernières étant en charge de désigner un binôme de représentants, avec un titulaire et un suppléant de même sexe.

Pour rappel, la région Ile-de-France est représentée de droit au sein du Conseil d'administration, également par un binôme de représentants, avec un titulaire et un suppléant de même sexe.

2. Liste de quinze personnalités, dont 10 représentants du monde socio-économique et 5 représentants du monde académique

Le Comité de direction élargi de l'établissement a statué dans son ensemble lors de sa réunion du 24 janvier 2024 sur une liste principale de 15 noms afin de composer le collège des membres extérieurs du Conseil d'administration, en sus des trois représentant nommés par les collectivités territoriales. Cette liste de 15 noms est complétée par une liste dite complémentaire de 9 noms, qui peuvent venir pour certains d'entre eux remplacer les noms de la liste principale

- Liste principale

Personnalités du monde académique			Personnalités du monde socio-économique		
1	H	<b>Gilles BLOCH</b> Président du Muséum National d'Histoire naturelle	1	F	<b>Laurence MONNOYER-SMITH</b> Directrice du développement durable du CNES



2	H	<b>Manuel TUNON DE LARA</b> Ancien président de l'Université de Bordeaux	2	F	<b>Justine COUTARD</b> Directrice de l'aéroport d'Orly
3	F	<b>Martine RAHIER</b> Ancienne présidente de l'Université de Neuchâtel (Suisse)	3	H	<b>Jean-Luc BEYLAT</b> VP Ecosystems, Nokia
4	F	<b>Anne DE CAGNY</b> Directrice internationale et des partenariats de l'ESTACA	4	F	<b>Sophie THIERY</b> Directrice de l'engagement sociétal, Aésio (organisme de complémentaire santé mutualiste)
5	H	<b>Vincent AIMEZ</b> Vice-président Innovation et partenariats, Université de Sherbrooke (Canada)	5	H	<b>François BALLET</b> Chairman comité R&D, MEDICEN Paris-région
			6	F	<b>Marie-Dominique BAROSO</b> Directrice de la communication externe et institutionnelle de Covéa
			7	H	<b>Nicolas DE GENDRE</b> Indépendant, Ancien VP Compliance de Stellantis
			8	F	<b>Anne LEFEBVRE</b> Directrice audit, inspection, médiation, évaluation de l'AP-HP
			9	H	<b>Stéphane GRAZIANI</b> Directeur R&D chez I-Soft
			10	H	<b>Nicolas DOCQUIER</b> Market Unit Director, AirLiquide

❖ Liste complémentaire :

Personnalités du monde académique			Personnalités du monde socio-économique		
1	F	<b>Hillegje VAN'T LAND</b> , présidente de l'IAU (international association of universities)	1	H	<b>Vincent GARNIER</b> Directeur Safran Tech
2	F	<b>Valérie ARCHAMBAULT</b> , directrice partenariats, transferts pour l'innovation de l'INRAE	2	F	<b>Véronique CHAPUIS-TUAULT</b> Directrice juridique du SYSNAV
3	F	<b>Frédérique PAIN</b> Directrice de l'ENSCI – Les Ateliers	3	H	<b>David SADEK</b> VP, Research, Technology & Innovation chez Thales
			4	F	<b>Sarah THOMPSON</b> Responsable des partenariats stratégiques chez Danone
			5	H	<b>Laurent MARTINI</b> DG de l'organisation patronale du sport COSMOS
			6	H	<b>Sébastien TREYER</b> Directeur général de l'IDDRI

Soit une liste totale de 24 noms composée de 12 personnes de sexe MASCULIN et 12 personnes de sexe FEMININ. Il est entendu qu'il n'est établi aucun ordre de priorité respectivement entre les membres de la liste principale et entre les membres de la liste complémentaire.

Les listes proposées respectent un certain nombre de principe :

- **Le principe de parité**, en proposant une liste permettant d'avoir une représentation paritaire au conseil d'administration, en fonction des représentants nommés des trois collectivités territoriales ;
- **Le principe d'engagement**, en contactant chacune des personnalités en question en amont de cette lettre pour obtenir un accord de principe préalable au vote des élus du Conseil d'administration, afin que ces derniers puissent se prononcer sur des noms de personnalités motivées et qui souhaitent fermement s'investir dans les décisions prises pour l'Université Paris-Saclay ;
- **Le principe d'inclusivité**, alors même que ces listes sont issues des propositions de l'ensemble des membres du comité de direction élargi : composantes universitaires, universités membres-associées, établissements-composantes, organismes nationaux de recherche et gouvernance de l'université ;
- **Le principe de représentativité**, avec des personnalités issues de différents secteurs d'activité dans le domaine socioéconomique et différents domaines disciplinaires dans le domaine académique ;
- **Le principe d'équilibre public-privé**, avec des représentants de ces deux mondes dans les personnalités proposées ;
- **Le principe de renouvellement**, alors même que peu de membres parmi les personnalités proposées sont actuellement membres du Conseil d'administration ;
- **Le principe d'ouverture internationale**, avec plusieurs personnalités basées à l'étranger et disposant d'une vision internationale indispensable à l'Université Paris-Saclay ;

Cette proposition formulée par les trois collèges du comité de direction élargi de l'Université Paris-Saclay a donc été constituée et étudiée avec soin, avec pour objectif un conseil d'administration marqué par un fort investissement de ses membres et une expertise extérieure indispensable à la réussite de l'Université Paris-Saclay.

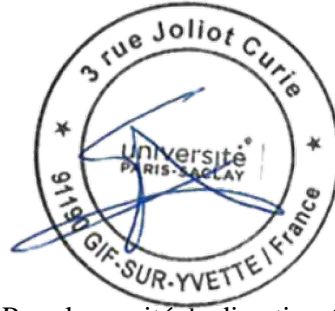
Il vous est demandé de vous prononcer sur cette liste en retenant :

- 10 personnalités issues du monde socio-économique
- 5 personnalités issues du monde académique

Le tout en respectant la contrainte de parité au sein du Conseil d'administration. *En cas de vote favorable sur les noms des collectivités territoriales désignées*, ces dernières ont émis l'intention de nommer :

- Pour la Région Ile-de-France : Un binôme de sexe FEMININ
- Pour la Communauté d'agglomération Paris-Saclay : Un binôme de sexe MASCULIN
- Pour la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : Un binôme de sexe MASCULIN

Il convient ainsi que sur les 15 noms retenus, 8 soient des personnalités de sexe FEMININ et 7 soient des personnalités de sexe MASCULIN.



Pour le comité de direction élargi,

Estelle Iacona

Présidente de l'Université Paris-Saclay